

Fiche n°7

Les structures : renforcement des inégalités ou outil de démocratisation ?

Les structures de scolarisation et la régulation du système scolaire peuvent contribuer à maintenir les inégalités sociales de parcours scolaires.

-la composition des voies et des séries est socialement marquée ;
-l'orientation en fin de 3^{ème} est marquée par l'appartenance sociale, mais aussi par les structures de scolarisation en collège (classes dérogatoires, classes de niveau). A noter que la scolarisation en ZEP est associée à une plus forte probabilité de s'orienter en 2^{nde} générale.

Cette démocratisation « ségrégative » est renforcée par la ségrégation croissante entre établissements. Ceci est renforcé par la décentralisation, la dérégulation de la carte scolaire, l'organisation d'un marché scolaire, etc.

Pour mettre de la cohérence, on peut faire l'hypothèse que le système scolaire actuel, et en particulier à la suite des réformes récentes, est de plus en plus orienté pour répondre aux intérêts des classes supérieures (et « moyennes »). Pour mieux comprendre, on peut voir le système scolaire comme construit sur une tension entre une offre (les structures) et une demande (les élèves et leur famille). Les « parcours » des élèves (question d'orientation) sont inscrits dans cette tension.

Au sein de **la demande**, on peut distinguer :

Les classes populaires : elles peuvent avoir l'ambition de « fuir » le statut « ouvrier » (sans forcément maîtriser les outils pour ce faire) ; elles peuvent aussi vouloir reproduire ce statut (ou anticiper l'impossibilité d'en sortir) ; les travaux de S. Beaud montrent aussi leur « désillusion » face à la démocratisation des années 80 (problèmes d'orientation, de débouchés, etc).

Les classes supérieures (et moyennes) : elles recherchent l'entre-soi (contre la mixité sociale et scolaire) ; elles recherchent aussi l'école « efficace » qui permette de mettre en œuvre des projets d'étude longues sélectives (elles ne sont pas attachées à « l'égalité » du service public, mais à la performance d'un système qui leur permettra de reproduire dans les meilleures conditions leur statut).

Dans les deux cas, on voit que les questions d'orientation sont indissociables d'enjeux de classes et de questions d'inégalités économiques et sociales.

L'offre scolaire est structurée par de nombreux clivages et hiérarchies :

(entre établissements)

- public/privé
- rural/urbain
- banlieue/centre-ville
- ZEP/non-ZEP

(au sein des établissements et/ou entre établissements)

- options rares/dispositifs dérogatoires
- classes de niveau
- séries/voies vues comme liées à des débouchés spécifiques (ou non)
- CPGE/BTS

La différenciation territoriale et pédagogique des établissements scolaires (donc de l'offre) est renforcée :

-du côté de la demande, par la ségrégation sociale/spatiale croissante (rappelons que ce sont les classes supérieures qui pratiquent le plus cette ségrégation volontaire)

-du côté de l'offre : par la décentralisation (autonomie pédagogique des établissements, schéma des formations) ; par la suppression de la carte scolaire et l'incitation au choix de l'établissement ; par l'incitation à la création d'un marché scolaire (mesure des performances des établissements).

Par conséquent, en lien avec les questions de contenu, la démocratisation du lycée doit s'appuyer sur des réformes des structures, des règles, et des pratiques d'orientation.

Pour démocratiser les structures, partir des élèves tels qu'ils sont.

Démocratiser le lycée par les structures, c'est modifier ces structures pour que le lycée puisse faire réussir tous les élèves, mais plus précisément les élèves « moyens » ou « faibles ». Ceux-ci, souvent décrits dans les analyses de Dubet, Beaud, Bonnéry, etc, ont les caractéristiques suivantes :

-ils ont des résultats scolaires moyens, ne partagent pas l'évidence du savoir gratuit et de l'ascèse scolaire ;

-ils n'ont pas de projet précis « post-bac » ou « professionnel », mais pas sur le même mode que les bons élèves. Ils « repoussent » le moment de choisir parce qu'ils sont perdus, et non parce qu'ils savent que leur avenir ne pose pas de problème ;

-on sait, à la fin de la 3^{ème} ou à la fin de la 2^{nde}, qu'ils auront des « difficultés », qu'ils risquent d'avoir le bac « de justesse », d'échouer à la fac, etc.

-ils sont la plupart du temps issus des classes populaires.

Démocratiser le lycée, c'est faire en sorte :

-que *ces* élèves *aussi* accèdent à de hautes qualifications, et notamment qu'ils n'aient pas le bac « de justesse », mais pleinement ; qu'ils n'échouent pas à la fac ; etc

-que *ces* élèves *aussi* accèdent au rapport au savoir purement scolaire, qui leur assurera une autonomie intellectuelle, qui leur permettra de réussir à l'école (en y acquérant le plus grand savoir possible), et surtout de devenir des citoyens éclairés.

-que *ces* élèves *aussi* puissent effectuer des choix d'orientation positifs, sans être « évacués » vers telle voie ou telle série dans une logique de tri.

Les projets de structure, l'architecture globale du lycée, doivent être repensés au regard de ces objectifs, et de ces élèves. L'école ne peut pas éliminer les stratégies d'entre-soi et de recherche de performance des classes supérieures. Mais elle doit avoir pour objectif de donner ce qu'il y a de mieux *aux enfants de classes populaires aussi* (principe du service public). Elle doit refuser les spécialisations/profilages territoriaux, qui renforcent les déterminismes géographiques. Elle doit aussi rétablir une régulation des affectations qui permette une plus grande mixité sociale des établissements.

Par ailleurs, tout ce qui différencie l'offre rend possible des usages sociaux différenciés et hiérarchisés. La question est de savoir quelles différenciations sont acceptables, quelles autres ne le sont pas ; l'enjeu est de fonder les différenciations au maximum sur des critères de « goûts » (scolairement acquis), de « projets » (scolairement construits) en lien avec des débouchés, pour neutraliser les critères sociaux. Mais si les séries au sein des voies restent un instrument incontournable (les élèves qui peuvent être « perdus » ont besoin de « repères » stables), il ne faut pas qu'elles soient hyper-spécialisées, car cela aboutirait à multiplier les possibilités de hiérarchisation des parcours.

L'orientation entre les trois voies : selon quels principes ?

Les pratiques actuelles d'orientation entre les trois voies de formation sont souvent insatisfaisantes, ce qui tient en partie aux représentations que l'on peut avoir de ces voies, et des élèves (sont-ils vraiment « tous capables » ?).

Pour espérer mettre fin à ce problème, il faut partir des problèmes concrets et tirer les conséquences de notre conception ambitieuse de l'égalité des trois voies.

Dans l'idéal, l'orientation au sein d'une des trois voies doit être le résultat d'un choix positif, lié à un « projet ». Dans la pratique, cet idéal se heurte à plusieurs obstacles :

-la fin du collège est un âge bien précoce pour avoir un « projet » précis ;

-le « choix » est trop souvent déterminé par des considérations non-scolaires : rejet des études longues, « envie » d'indépendance précoce, proximité de l'offre, etc. Ces considérations sont notamment souvent présentes chez les jeunes de classes populaires ;

-le choix est aussi déterminé par le parcours scolaire antérieur : l'orientation se fait trop souvent « par l'échec », et ceci peut aussi s'exprimer par un « choix », à savoir le « refus » des connaissances « abstraites » et « inutiles » face auxquelles l'élève est en difficultés.

Ces constats amènent à plusieurs questions : comment faire pour que l'orientation ne soit jamais « par défaut » ou « par l'échec » ? Quelles ambitions donne-t-on aux trois voies, et notamment aux voies technologique et professionnelles ? Pour préciser les choses, on peut considérer qu'à la fin du collège, ou de la classe de 2nde GT :

-certains élèves s'orientent / sont orientés vers la voie générale malgré des difficultés non-surmontées : faut-il les en dissuader ? Sinon, que faire pour eux au sein de cette voie ?

-certains élèves aimeraient s'orienter vers la voie professionnelle ou technologique, mais ont de « bons résultats » et sont envoyés vers la voie générale : pourquoi ? Est-ce une bonne attitude ?

-certains élèves s'orientent vers les voies technologique, générale ou professionnelle avec un projet précis : que faut-il leur garantir ?

-certains élèves s'orientent vers les voies technologique ou professionnelle par « rejet » des études longues : que faut-il leur garantir ? Que veut-on faire d'eux ? Comment leur permettre de dépasser ce « rejet » ?

-certains élèves s'orientent / sont orientés vers les voies technologique ou professionnelle parce qu'ils ont des difficultés non surmontées : à quoi doit servir cette orientation ?

Une réforme des structures, notamment du lycée, ne doit pas se focaliser d'abord sur les débouchés, mais doit partir de ces questions, qui sont celles qui se posent réellement aux élèves et aux personnels, chaque année.

On peut déjà imaginer un certain nombre de principes à partir de ces questions :

-il faut tout faire pour que les difficultés d'apprentissage du collège soient surmontées, de façon à ce qu'elles ne jouent pas de rôle dans l'orientation ;

-tant que la difficulté est présente, et joue un rôle, il faut tout faire pour « maîtriser » ce rôle, s'en servir comme point d'appui pour une scolarité ambitieuse, et non comme outil d'un tri fataliste et définitif. Autrement dit, les trois voies doivent permettre de surmonter les difficultés, que ce soit celles qui ne l'ont pas été auparavant, ou celles qui vont apparaître lors de la scolarité au lycée ;

-s'il faut accepter, à un moment, que certains élèves rejettent les études longues qui les inquiètent, il faut en même temps que les structures dans lesquelles on les scolarise se donnent pour objectif de permettre ces études longues, même si cela se fait après un « détour ». Toute formation au lycée doit ouvrir sur des études supérieures ambitieuses : c'est le seul moyen pour qu'une « inquiétude » temporaire ne se transforme pas en destin irréversible.

-le rejet des connaissances associées aux disciplines générales est lié à la difficulté d'entrer directement dans une maîtrise réflexive de savoirs déconnectés de l'action. Mais aucune éducation ne peut être fondée sur une seule maîtrise « concrète » des savoirs. Les voies professionnelle et technologique ont des finalités différentes l'une de l'autre (poursuite d'étude pour la voie technologique, insertion professionnelle pour la voie professionnelle – sans fermer la porte de poursuites d'études avec des cadres adaptés). Aucune des deux n'est définie par une « action déconnectée des savoirs » : elles construisent, chacune à leur manière, une articulation entre savoir et action qui a pour but, comme la voie générale, de faire entrer les élèves dans la réflexivité. Le mettre en avant et le faire comprendre, c'est contribuer à surmonter la hiérarchie des voies.

Les débouchés des séries : réformer le lycée ou l'enseignement supérieur ?

Démocratiser l'accès au lycée et éviter les hiérarchies de voies et séries, cela passe aussi par une réforme des formations du supérieur (université = excellence pour tous ; implantation des CPGE ; modes d'accès diversifiés ; place des sciences dans la sélection et les formations, etc). Si le lycée prépare à l'enseignement supérieur, il est d'abord un lieu de formation « autonome ». L'enseignement supérieur doit aussi « faire avec » les élèves qu'on lui envoie. L'enjeu est de tout faire pour éviter que certaines formations, par leur structure même, soient « colonisées » par les classes supérieures (donc ouvrir les voies d'accès : exemple des CPGE « commerciales », voies d'accès pour les élèves de L et ES avec ensuite différenciation du programme : plus de maths pour les L/ES, plus d'histoire et de SES pour les S). Il faut également que toutes les formations du lycée débouchent sur des poursuites d'études.

Que faire de la série S ?

Construire une structure du lycée démocratique suppose de renoncer à un système qui repose sur l'existence d'une série « généraliste sélective », rôle que joue actuellement en partie la série S (mais cela pourrait être n'importe quelle série).

L'existence d'une série « généraliste (dans ses contenus) sélective (dans son recrutement scolaire/social) » traduit une conception de l'école où la mission essentielle du système est de sélectionner une élite sur des bases « méritocratiques » (le niveau scolaire), pour lui donner « ce qu'il y a de mieux et de plus exigeant », et lui permettre d'accéder de manière exclusive aux débouchés les plus prestigieux, avec la caution du « mérite ». Or, malgré toutes les réformes, on peut se demander si le système scolaire français ne reste pas fondé sur cette logique, dont la face « sombre » consiste à trier, évacuer et éliminer, de manière plus ou moins différée, tous ceux qui ne font pas partie de l'élite. Le système scolaire n'est-il pas trop souvent pensé pour avant repérer les meilleurs (ceux pour qui l'école travaille) et leur offrir ce qu'il y a de mieux (en les mettant dans des structures spécifiques) ? Il est clair en tout cas que c'est une des logiques des réformes Fillon-Robien-Darcos.

Il faut cependant noter que la série S actuelle n'a pas les mêmes caractéristiques que l'ancienne série C. Le bac « scientifique » a notamment vu ses effectifs gonfler par l'arrivée d'élèves « moyens », peut-être attirés par le prestige supposé des débouchés. Ne s'agit-il pas d'une forme de démocratisation ? Ou bien n'est-ce qu'une domination de la série S ? Ces élèves « moyens » sont souvent désignés comme « pas vraiment scientifiques » par les enseignants. Comment doit-on alors comprendre la demande des collègues de ne retrouver dans la série S que des élèves « vraiment scientifiques » ? N'y a-t-il pas le risque de n'avoir à nouveau dans la série S que des « bons élèves » qui n'ont pas forcément de projet scientifique ? Ne risque-t-on pas de restaurer la série C ? Serait-ce un progrès ?

Les modifications structurelles envisagées pour la série S tournent autour de deux logiques, qui réduisent le raisonnement à la voie générale :

-soit obliger les élèves qui choisissent S à « renoncer » à approfondir certaines disciplines, comme le font les élèves qui choisissent L et ES. La logique consiste à diminuer la « généralité » de la série S en espérant que cela diminuera sa « sélectivité » (les « bons élèves », mais aussi les autres, ne seront plus aussi certains qu'il « faut » faire S).

-soit faire en sorte que les séries L et ES n'impliquent pas de renoncement à approfondir certaines disciplines, à la manière de la série S. Il s'agit ici d'augmenter la « généralité » des séries L et ES, pour que davantage d'élèves s'orientent vers ces séries, ce qui dégonflera les effectifs de la S. Mais quels élèves veut-on vraiment attirer vers les séries L et ES ?

Ces raisonnements laissent néanmoins entiers certains problèmes :

-faut-il s'attaquer à la « sélectivité » (sociale et scolaire) de la série S, ou à sa généralité (scolaire) et à son volume ?

-si l'on veut « dégonfler » la série S, s'agit-il de le faire en y gardant les meilleurs élèves ? Ou bien s'agit-il de faire en sorte que les « bons » élèves aillent aussi dans les autres séries et les autres voies ?

-ne reste-t-on pas prisonnier d'une logique où l'enjeu est de savoir « que faire des bons élèves » ?

-ne reste-t-on pas prisonnier d'une réflexion sur les débouchés qui évite la question du recrutement ?

Même en « profilant » mieux chaque série (générale ou technologique), il restera toujours une majorité d'élèves qui, à l'entrée au lycée, n'a pas de projet précis pour son avenir. Un meilleur « profilage » empêchera-t-il les stratégies de reproduction, d'entre-soi ?

On voit qu'une réflexion sur la démocratisation à partir des séries est particulièrement compliquée. Il apparaît cependant qu'il faut prendre en compte les « modes de recrutement » au moins autant que les « débouchés ». Il faut également que l'orientation soit le moins possible pensée en termes de « niveau global », et que toutes les séries accueillent potentiellement tous les élèves en partant du principe que, si la série correspond aux « goûts » de l'élève, alors il doit pouvoir y réussir même s'il a des difficultés au départ.

Bibliographie :

P. Merle, *La démocratisation de l'enseignement*, La découverte, Repères n°345, 2002

JP Terrail, *De l'inégalité scolaire*, La dispute, 2002.

B. Convert, « des hiérarchies maintenues », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°149, septembre 2003 :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_2003_num_149_1_2780?Prescripts_Search_isPortletOuvrage=false